

Discours du trône

Nous devons pour cela poursuivre deux buts essentiels au bien-être des Canadiens: assurer la paix et garantir la prospérité.

Sur la scène internationale, le gouvernement a entrepris des démarches pour favoriser l'avènement d'une solidarité mondiale en faveur de la paix.

Au pays, il s'efforcera d'obtenir la collaboration de tous les Canadiens pour ramener la prospérité.

- Pour parvenir à ces fins, il vous présentera un programme complet destiné à:
- trouver des voies nouvelles vers la paix mondiale;
 - encourager la croissance économique afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent s'acheter une maison, apprendre un métier, développer une entreprise, acquérir des titres de propriété dans nos industries de ressources et obtenir une part équitable des énormes avantages que notre pays peut offrir;
 - créer une nouvelle alliance entre le monde des affaires, les syndicats, le gouvernement et d'autres groupes afin de bâtir un meilleur avenir pour tous les Canadiens;
 - sauvegarder le régime d'assurance-maladie, hausser les pensions des personnes âgées, accroître la sécurité publique, étendre les droits des autochtones et mieux protéger la liberté des personnes;
 - renforcer l'identité canadienne en accordant plus d'attention à notre patrimoine culturel, et en offrant un appui accru à nos artistes créateurs grâce à l'adoption de nouvelles politiques en matière de radiodiffusion, de télécommunications et de droits d'auteur.

[Français]

I. Le rôle du Canada dans la recherche de la paix mondiale

Quelque 35 millions d'êtres humains sont tombés victimes de la guerre depuis 1945, et aucun pays ne peut aujourd'hui fermer les yeux sur la possibilité d'un conflit majeur. Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, il y a près de quarante ans, le Canada et ses alliés se sont employés à préserver la paix par d'importantes contributions à la défense collective de l'Ouest et des efforts constants pour résoudre leurs différends avec leurs adversaires. Le climat international actuel n'en demeure pas moins très préoccupant, voire angoissant.

Tout en maintenant des rapports étroits avec nos alliés, le gouvernement entend se consacrer pleinement à la recherche de tous les moyens imaginables pour rétablir la confiance sur la scène internationale. Il continuera à formuler des propositions pour ralentir la course aux armements, freiner la prolifération des armes nucléaires et susciter un climat de plus grande sécurité grâce à la réduction des armements.

Le Canada continuera d'apporter une contribution responsable à la défense collective, conformément à ses obligations envers l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord et le Commandement de la défense aérienne nord-américaine. Et le gouvernement demeurera fidèle à son engagement de porter à 3% par année le taux de croissance réelle de ses dépenses au chapitre de la défense. Cela lui permettra de doter nos militaires d'armes classiques modernes. Mais les forces canadiennes ne seront pas équipées d'armes nucléaires. Le gouvernement rendra publiques ses programmes d'acquisition d'armes classiques.

Par ailleurs, le Canada accordera une attention renouvelée à la contribution qu'il peut apporter à la paix et à la stabilité dans le cadre des opérations de maintien de la paix sous l'égide des Nations Unies, particulièrement dans le cas où des affrontements localisés risquent de dégénérer en conflits plus importants.

Pour assainir le climat entre les nations, il faut des connaissances, de l'imagination et la volonté ferme de trouver des solutions. Conscient de l'inquiétude des Canadiens face aux tensions internationales actuelles, le gouvernement créera un centre financé par les deniers publics qui aura pour mission de recueillir, de classer et d'analyser l'énorme quantité de données actuellement disponibles sur les questions de défense et de contrôle des armements. Toute idée ou solution nouvelle, quelle que soit sa provenance, sera accueillie et diffusée.

Plus que jamais, les Canadiens sont résolus à s'engager personnellement dans la recherche de la paix. Le gouvernement accroîtra donc les fonds destinés aux organismes bénévoles et aux groupes de recherche privés qui s'intéressent aux questions de sécurité, de contrôle des armes et de désarmement. Et il augmentera sensiblement les ressources affectées à la recherche et au développement dans le domaine des méthodes de vérification, car celles-ci sont essentielles au succès des accords sur le contrôle des armements.

Le progrès économique est un facteur capital pour assurer la paix et la stabilité. Compte tenu des besoins pressants des pays en développement, le gouvernement demeurera fidèle à ses engagements touchant l'aide au développement à l'étranger. Et le Canada portera le niveau de cette aide à 0,5% de son produit national brut d'ici 1985, et à 0,7% d'ici 1990. Il cherchera à associer de plus près les organismes bénévoles et le mouvement coopératif à la prestation de cette aide. Il continuera par ailleurs de consacrer son attention à l'aggravation de la crise alimentaire mondiale, dans le cadre des programmes existants et par le truchement du nouveau Centre international pour le développement des océans.

[Traduction]

II. La croissance, source de possibilités nouvelles

L'un des objectifs primordiaux du gouvernement est d'assurer un emploi durable à tous les Canadiens qui veulent travailler. Depuis décembre 1982, 353 000 emplois ont été créés. Par son budget de relance d'avril 1983, le gouvernement a contribué à mettre en train des centaines de projets d'immobilisations dans tout le Canada et à susciter une reprise certaine de l'investissement dans le secteur privé, grâce à des stimulants qui ont atteint près de cinq milliards de dollars.

Même si la reprise est vigoureuse, le gouvernement croit qu'une intervention directe pour créer de l'emploi demeure essentielle. Et la priorité doit être accordée aux jeunes.

En conséquence, une plus grande partie des dépenses gouvernementales consacrées à la création d'emplois sera orientée vers les jeunes chômeurs, et l'on veillera à ce que les programmes mis sur pied soient efficaces. En utilisant des crédits réaffectés et nouveaux, le gouvernement créera un fonds de un milliard de dollars pour aider les jeunes Canadiens et Canadiennes à acquérir de nouvelles compétences et à trouver des emplois dans les secteurs privé, bénévole et public. Une part importante de ce fonds ira, en particulier, à un programme d'accès aux carrières, qui encourage le secteur privé à offrir emplois et formation à ceux et celles qui se présentent pour la première fois sur le marché du travail. Pour donner un nouvel élan à son action en faveur des jeunes, le gouvernement nommera un ministre d'État à la Jeunesse.

Tout en accordant une attention spéciale aux jeunes, le gouvernement étendra sa stratégie de l'emploi à tous les groupes de notre société. Ainsi, il augmentera, cet hiver, les fonds du programme Canada au travail. Et il fera un emploi souple des fonds de l'assurance-chômage pour accroître les possibilités d'emploi dans les secteurs de l'exploitation forestière, des mines et des pêches.

Il instaurera par ailleurs deux nouveaux programmes. D'une part, l'énorme secteur bénévole canadien, dont l'action est aussi diversifiée qu'indispensable, recevra une aide financière pour engager des Canadiens dans le cadre d'un service national d'action volontaire. D'autre part, un nouveau programme de protection du milieu, baptisé Environnement 2000, permettra d'embaucher des Canadiens pour l'exécution de travaux essentiels de reboisement et de développement de nos parcs nationaux.

Mise en valeur de nos ressources régionales

Les mesures de création directe d'emplois sont certes essentielles. Mais le principal moyen de stimuler le marché du travail consiste à développer nos entreprises et nos industries de ressources. Nous devons consolider les bases de la croissance économique à long terme et saisir les occasions offertes par la reprise.

Pour ce faire, nous devons d'abord mettre en valeur nos ressources régionales.

Le gouvernement fédéral a déjà refondu ses programmes d'intervention et d'aide financière en un nouveau Programme de développement industriel et régional, afin de renforcer l'économie nationale et de la rendre apte à créer des emplois et à répondre aux besoins de tous les Canadiens. Ce programme prévoit des initiatives concrètes permettant d'appuyer la reprise grâce à l'exploitation maximale des atouts et ressources de chaque région.

Nous nous engageons par ailleurs dans une nouvelle ère de planification et de consultation fédérales-provinciales. Dorénavant, les activités fédérales de développement économique appuieront plus efficacement le potentiel économique des régions et la réduction des disparités régionales. A cette fin, des négociations visant la conclusion d'accords globaux de développement économique et régional sont en cours avec les provinces. Ces accords toucheront des secteurs clés comme l'agriculture, l'exploitation forestière, les mines, le tourisme, les transports et le développement industriel. Le premier a été conclu récemment avec la province du Manitoba. Et le gouvernement fédéral planifiera ses achats de biens et de services, dont la valeur dépasse six milliards de dollars par année, en collaboration avec le secteur privé afin de maximiser les avantages qu'en retireront les provinces et les industries.

Application d'une politique commerciale vigoureuse

Le Canada est un pays commercial, et sa croissance future dépendra dans une large mesure de ses exportations. Conscient de ce fait, le gouvernement entend prendre un certain nombre d'initiatives pour stimuler notre commerce avec l'étranger.

Ainsi, il donnera plus d'ampleur au Programme de développement des marchés d'exportation, qui se révèle un succès, pour appuyer les industries de services et encourager les maisons de commerce privées.

Il créera, en vertu des procédures actuelles de remise des droits d'importation, des «zones d'exportation franches» pour la fabrication et le traitement en douane de marchandises destinées à l'exportation, et il simplifiera et modernisera la Loi sur les douanes.